

La filière Tri des emballages ménagers française

Les emballages ménagers, il y en a partout : ils représentent **80kg** parmi **430kg** de déchets par habitant et par an. Il en existe de plusieurs types : verre, papier, carton, métal et plastique. La plupart d'entre eux se recyclent, pourtant, on ne sait pas toujours où ni comment...



On pourrait croire qu'il suffit de suivre les **pictogrammes**, mais ce n'est malheureusement pas si facile que ça... Certains pictogrammes sont réglementés comme les suivants :



Le Triman : **obligatoire** sur tout emballage **recyclable** au sens de la loi



Le Point Vert : producteur contribue à un **éco-organisme**



L'Info tri : **optionnelle** et **pas toujours en accord** avec l'ECT*

*ECT : extension des consignes de tri

Mais d'autres sont plus trompeurs : ils sont mis sur les emballages pour faire croire au consommateur – qui a du mal à s'y retrouver parmi tous les pictogrammes – qu'il pourra recycler. Parmi eux le très fameux ruban de Möbius qui n'a aucune valeur et qui n'indique pas forcément que c'est recyclable.



Le ruban de Möbius



Les types de plastiques

De même, ces pictogrammes ne sont pas réglementés, ils ont été inventés par des acteurs de la pétrochimie. Ils n'ont pas non plus de légitimité en termes de recyclage mais permettent néanmoins de savoir de quel type de plastique est fait notre emballage.

En pratique

Recyclable ≠ Recyclé

En théorie, **tous les emballages se recyclent** ; en pratique, **tout ce qui est recyclable n'est pas forcément recyclé**. En effet, les plastiques fins et légers sont peu rentables à recycler : il est souvent moins cher de produire du nouveau plastique que de réutiliser ce type d'emballage.

- Le verre : très bien
- Le papier / carton : bien
- Le métal : très bien
- Plastique :
 - Les bouteilles/flacons clairs : très bien
 - Les flacons opaques : bien
 - Barquettes et pots : de temps en temps
 - Films et sachets : de temps en temps
 - Le reste : presque jamais

Bien que ce ne soit pas la solution idéale pour éviter les déchets, le recyclage permettrait **d'éviter une part non négligeable des émissions de CO₂**.

Mais alors, quel est le trajet de nos déchets entre notre poubelle et le recyclage ?



Avant l'ECT (Extension des Consignes de Tri), les déchets recyclables étaient triés au préalable par les consommateurs puis emmenés au centre de tri qui rectifiait et rassemblait les déchets pour former des cubes avec. Ces derniers étaient ensuite envoyés à l'usine de recyclage.



Désormais, le consommateur peut mettre beaucoup plus d'emballages différents dans sa poubelle de recyclage. Puisque ce n'est pas lui qui fait le travail de séparation, c'est au centre de tri qu'il est désormais effectué.

Et aux Etats-Unis ça se passe comment ?



Les plastique de hautes valeurs sont triés puis convertis en copeaux de plastique.

Le reste est incinéré, mis dans une décharge ou encore – jusqu'à récemment – envoyé vers

la Chine pour que les déchets soient recyclés là-bas.

Pour éviter cela, la France a mis en place la REP dans les années 70 afin de rendre les producteurs responsables de la fin de vie de leurs produits et de leurs emballages. Ils peuvent ainsi agir de 3 manières : **recycler en interne** (implique de trouver un moyen de faire revenir le produit), faire **recycler en externe** ou **contribuer à un éco-organisme**. Cette dernière option est la plus fréquente et permet d'ajouter le logo bien connu sur l'emballage.



Les éco-organismes sont des sociétés privées auxquelles adhèrent les producteurs et qui sont en contrat avec l'Etat. Ce dernier leur fixe un objectif de recyclage : **75% d'emballages recyclés fin 2022**. Il en existe deux : **Citéo** et **léko**, mais la première possède quasiment toutes les parts du marché français.

L'idée en 2022 c'est donc de trier dans toute la France comme on le fait déjà à CentraleSupélec : mettre un maximum d'emballages au recyclage (pas seulement les plastiques chers).

Mais le recyclage n'est **pas la solution idéale** : dans le meilleur des cas, il est circulaire en terme de matières premières, mais il ne l'est pas en ce qui concerne l'énergie : il faut dépenser de l'énergie pour pouvoir recycler. Alors quelles meilleures solutions ? On peut **réutiliser** ou même **up-cycler** (= trouver une nouvelle fonction à un objet) : ainsi la production d'un produit et tout ce qui y est lié (émissions de CO₂, dépense d'énergie...) sert à plusieurs utilisations et produits moins de déchet.